



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu BERTHAUD

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 27
Date de la convocation : 10 décembre 2024
Date de publication : 23 décembre 2024

Conseillers présents

MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe,	MIRAT Maryline, ROCHE Paul, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-BLANC Catherine,	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent
--	--	--

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à BERTHAUD Mathieu, CUINET Jean-Pierre donne procuration à JABOVISTE Philippe, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume

Conseillers absents non représentés

GAGNOUX Jean-Baptiste, DOUZENEL Alexandre, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, LEFEVRE Jean-Philippe, ANTOINE Patricia, GRUET Justine, DRUET Timothée

Objet : Convention de délégation de Service Public pour la gestion de « La Commanderie » avec la SPL Hello Dole

Rapporteur : Madame Catherine DEMORTIER-BLANC

La Ville de Dole est propriétaire d'un équipement culturel à large rayonnement, situé sur la rive gauche du Doubs.

Cet équipement, baptisé « La Commanderie », dispose d'une salle de spectacles modulable, avec une scène de 400 m², permettant d'offrir de 500 à 1728 places assises extensibles à un public debout de 2900 personnes.

Conformément à la délibération n° DCM-2024-045 du 15 juillet 2024, la Ville de Dole a fait le choix du mode de gestion de « La Commanderie » en Délégation de Service Public avec la SPL Hello Dole.

En effet, la SPL Hello Dole a notamment pour objet social la gestion d'équipements culturels et événementiels. Dans ce cadre, la gestion et l'exploitation d'un lieu tel que « La Commanderie », avec un objectif de développement de l'activité, trouvent toute leur cohérence.

Les missions ainsi confiées à la SPL Hello Dole et leurs modalités d'exécution sont décrites au sein de la convention de Délégation de Service Public ci-annexée, conclue pour une période de 3 ans, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

La convention prévoit notamment le versement d'une compensation pour obligation de service public, permettant de tenir compte :

- Des contraintes particulières de fonctionnement liées aux exigences du service public, notamment en matière de personnel et de coût de fonctionnement spécifique à cette activité (horaires d'ouverture, plafonnement des tarifs, personnel spécifique ...),
- Des sujétions tarifaires qui ne permettent pas la prise en compte totale des investissements réalisés par la collectivité affermante ni des coûts d'exploitation spécifique.

Le coût dûment justifié de ces contraintes, qui ne pourraient être mises à la charge des utilisateurs (public, commerçants et usagers), sera inscrit au budget de la Ville de Dole.

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 14 juin 2024,

Vu la délibération n° DCM-2024-045 du 15 juillet 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 13 décembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention de délégation de service public avec la SPL Hello Dole pour la gestion de « La Commanderie », pour une durée de 3 ans, dans le respect des objectifs et conditions exposés dans celle-ci,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention en annexe, ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 27
 CONTRE : 0
 DONT 4 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- SPL Hello Dole

*Fait à Dole, le 16 décembre 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOTIX

